

QUESTIONNAIRE D'ASSURANCE BÂTIMENTS POUR TREMBLEMENT DE TERRE ET/OU RAZ DE MARÉE EN PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Renseignements relatifs à la garantie éventuelle demandée. Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes:

Nom ou raison sociale du proposant

Date de construction du bâtiment

Usage du bâtiment

Matériaux de construction du bâtiment

Adresse du bâtiment

Est-ce que le bâtiment a été construit aux normes parasismiques ? OUI NON

Distance du bâtiment par rapport à la mer mètres

Hauteur du rez de chaussé du bâtiment par rapport avec la mer mètres

Nombre d'étages du bâtiment

Le bâtiment se situe-t-il sur des terres gagnées de la mer ? OUI NON

Est-ce que vous recherchez une garantie éventuelle sur base "valeur de reconstruction" ou base "valeur prix d'achat" ? Valeur de reconstruction/Valeur prix d'achat

Est-ce qu'il y a eu des réclamations pour sinistres sur les 5 dernières années ? OUI NON

Quel est le montant total des capitaux à assurer ?

Euros

Merci de bien vouloir détailler ce montant:

Euros

Euros

Euros

Euros

Euros

- Total des capitaux à assurer



Déclaration à signer par le proposant:

Je, soussigné.....déclare qu'à ma connaissance, tous les renseignements donnés sont exacts. Je reconnais être informé(e) de l'obligation de sincérité des réponses au présent questionnaire et des conséquences qui résulteraient d'une omission ou d'une fausse déclaration, à savoir la nullité du contrat (Article L 133-8 du Code des Assurances) ou la réduction des indemnités (Article L 133-9 du Code des Assurances).

Je prend note que toute cotation éventuelle donnée par les souscripteurs potentiels sera sous réserve de l'acceptation d'un commun accord écrit entre les deux parties (proposant et assureurs éventuels) avant la mise en vigueur de la garantie. En signant cette déclaration, je ne suis pas tenu(e) d'accepter les termes de la proposition d'assurance faite par les assureurs, mais dans le cas où un contrat serait accepté, cette proposition et les déclarations faites dans ce questionnaire feront partie intégrante du contrat et en serviront de base.

Fait à

le

Signature

Informatique et Liberté : En application de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'assuré dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès des assureurs pour toute information le concernant contenue dans les fichiers à leur usage.